



**2021**

# **INFORMATIONS COMMUNALES**



**Secrétariat  
Contrôle des habitants  
Permis de construire  
Chômage**

Marie FEY  
[secretariat@rossemaison.ch](mailto:secretariat@rossemaison.ch)

**Caisse communale**

Taulant OSDAUTAJ  
[taulant.osdautaj@rossemaison.ch](mailto:taulant.osdautaj@rossemaison.ch)

**Heures d'ouverture :**

lundi de 17h00 à 18h00  
vendredi de 10h00 à 11h45  
Ou sur rendez-vous

**Teneur du registre des impôts  
Valeurs officielles  
Agence communale AVS**

Taulant OSDAUTAJ  
[taulant.osdautaj@rossemaison.ch](mailto:taulant.osdautaj@rossemaison.ch)

**Heures d'ouverture :**

vendredi de 10h00 à 11h45  
Ou sur rendez-vous

---

**NUMEROS D'URGENCE**

---

- POLICE 117 / 032 420 65 65
- POMPIER 118
- SECOURS SANITAIRES 144
- CENTRE « INTOXICATION » 145
- REGA 1414

## ARRONDISSEMENT DE SEPULTURE



Président : M. Joël BURKHALTER  
Quérattes 5, 2830 Courrendlin  
tél. 032 436 10 77 - [joel.burkhalter@courrendlin.ch](mailto:joel.burkhalter@courrendlin.ch)

Secrétaire : Mélanie WILLEMIN-SCHINDELHOLZ  
Maichières 5, 2830 Courrendlin  
tél. 032 422 50 91 - [paroissescourrendlin@hotmail.com](mailto:paroissescourrendlin@hotmail.com)

## CONSEIL COMMUNAL

**Administration - aménagement - bourgeoisie - finances - police locale – sécurité**

Yann RUFER / Maire

Rue Sur le Perrerat 15 – tél. 032 422 36 54  
[yann.rufer@rossemaison.ch](mailto:yann.rufer@rossemaison.ch)  
Vice-maire : Catherine LOEWENGUTH

**Affaires sociales - bâtiments - déchetterie - forêts**

Marie-Madeleine CHAPUIS

Les Quatre-Vents 1 – tél. 079 714 37 52  
[marie-madeleine.chapuis@rossemaison.ch](mailto:marie-madeleine.chapuis@rossemaison.ch)  
Suppléante : Catherine LOEWENGUTH

**Patrimoine - travaux publics – voirie**

Nadine FLURY

Commission du Centre culturel de Rossemaison

Route de Delémont 10 – tél. 079 354 01 14  
[nadine.flury@rossemaison.ch](mailto:nadine.flury@rossemaison.ch)  
Suppléant : Alain TISSOT

**Ecoles – culture – sports**

Catherine LOEWENGUTH / Vice-maire

Commission d'école

Rue Sur le Perrerat 25 – tél. 079 423 80 62  
[catherine.loewenguth@rossemaison.ch](mailto:catherine.loewenguth@rossemaison.ch)  
Suppléante : Marie-Madeleine CHAPUIS

**Eaux - électricité – gaz – éclairage public**

Alain TISSOT

Commission de l'énergie et des eaux

Rue au Trocher 4 – tél. 079 250 38 40  
[alain.tissot@rossemaison.ch](mailto:alain.tissot@rossemaison.ch)  
Suppléante : Nadine FLURY

## IMPOTS – TAXES ET SUBVENTIONS DE LA COMMUNE



Taux s/revenu et fortune	: 2.10	taxe immobilière	: 1 ‰
Taxe des chiens	: CHF 60.00		
Services des eaux	: CHF 100.00	taxe de base par habitation	
	: CHF 2.20/m <sup>3</sup>	eau propre (potable)	
	: CHF 3.70/m <sup>3</sup>	canalisations (épuration)	
	: CHF 300.00	forfait nouvelle construction	
		HT	
	+ CHF 100.00	par étage	
		<b>Pour les demandes de raccordement provisoire de l'eau, veuillez contacter le secrétariat communal.</b>	
Allocation de naissance	: CHF 500.00	par nouveau-né	

## ETAT CIVIL JURASSIEN & CELEBRATION DES MARIAGES

**Office de l'Etat civil**  
Rue du 24-Septembre 3  
2800 DELEMONT

Téléphone 032 420 54 50  
Fax 032 420 54 51  
Courriel [secr.oej@jura.ch](mailto:secr.oej@jura.ch)

Cheffe d'office : Mme Jane PRETALLI

Lundi au jeudi

de 9h00 à 11h30

de 14h00 à 7h00

Vendredi

de 9h00 à 11h30

Ou sur rendez-vous

<http://www.jura.ch/DIN/SPOP/Etat-civil/Mariage/Mariage.html>

## PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITE



Depuis 2010, toute demande de documents d'identité devra être déposée au bureau des passeports par Internet ([www.passeportsuisse.ch](http://www.passeportsuisse.ch)) ou par téléphone (au 032 420 50 00).

Une fois la demande validée, un rendez-vous sera proposé au requérant.

**Adresse : Bureau des passeports et des légalisations**  
**Rue du 24-Septembre 1**  
**2800 Delémont**

## MESSE A LA CHAPELLE

*voir bulletin paroissial*

## AUTORITES COMMUNALES

### Président des assemblées

M. Walter RUFER 078 680 55 38

### Directrice de l'école primaire

Mme Nora MARQUIS 032 422 06 24

### Commission d'école

Mme Stéphanie STEULET 032 423 33 65

### Commission du centre culturel de Rossemaison

Mme Nadine FLURY 079 354 01 14

### Commission bourgeoise

M. François STEULET 032 422 04 80

### Commission du jumelage Zoaga

M. Marc-Aurèle STEULET 032 422 16 93

### Commission de l'Energie et des eaux

M. Alain TISSOT 079 250 38 40

### Sapeurs-pompiers SIS 6/12

**118**

### Commandant SIS

M. Jean-Marc BRAHIER 079 410 15 83

### Officier territorial

M. Yves QUELOZ 079 790 32 94



### Inspecteur du feu - ramoneur

M. Jean-Luc CHARMILLOT – Vicques

032 435 59 45

### Responsable des réseaux d'eau, électricité et gaz

M. Alain TISSOT

079 250 38 40

### Fontainier

Services Industriels de Delémont

032 421 92 00

---

## ORDURES MENAGERES (voir aussi le MemoDéchets du SEOD 2021)

par ménage : CHF 40.00 + CHF 40.00  
par personne physique  
(18 ans dans l'année)

bureaux et divers: CHF 90.00

restaurants, magasins, artisans,  
entrepreneurs, carrosserie, ma-  
chines agricoles

Agriculteurs :  
autres :

CHF 140.00  
CHF 230.00

Sacs taxés [50 sacs par an gratuits pour nouveaux-nés  
\(dans la commune\) jusqu'à l'âge de 2 ans.](#)

---

## Ordures ménagères



6 moloks à disposition

---

## Ramassage des déchets encombrants

**ATTENTION!**

Ne seront pas  
ramassés :

**le verre, la ferraille,  
les déchets de chantier**

les jeudis suivants : **11 février – 20 mai – 9 septembre – 18 novembre**, à  
partir de 6 h 30



Sont uniquement admis les grands déchets combustibles provenant des ménages privés. Les parties métalliques doivent être enlevées.

Pour rappel : les briques de lait ou de jus de fruits, classeurs, pochettes photos, films plastiques d'emballage ne sont pas autorisés dans les bennes de recyclage. Ils doivent être mis dans les sacs poubelles taxés SEOD.

Les déchets combustibles pouvant être contenus dans un sac de 110 litres ou encore dont les dimensions de l'objet sont inférieures à 50/50/50 cm ne sont pas considérés comme objets encombrants.

### **Appareils frigorifiques, congélateurs, appareils ménagers**

Ils sont repris gratuitement par les commerçants spécialisés sans obligation d'achat, par Caritas ou conduits chez Met Fer SA (heures d'ouverture : lundi-vendredi de 7 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 17 h 00).

### **Déchets verts**

Les déchets verts peuvent être déposés à la place de compostage de la Fenatte en respectant la propreté du lieu et les deux emplacements distincts destinés :

- 1) aux branchages
- 2) compost de gazon, feuilles et autres

**Obligation d'avertir le secrétariat communal  
en cas d'abattage d'arbres !**

### **Papier - carton - verre - huiles végétales et minérales - fer blanc - aluminium - vêtements - ferraille**

Des bennes sont à disposition à l'écopoint derrière l'école. Malheureusement, celles-ci ne sont plus accessibles librement. Face aux abus, et malgré ses différents appels, le conseil communal a pris d'autres dispositions.



**IMPORTANT**

## La déchetterie est ouverte

- les mercredis de 18h30 à 19h30 et
- les samedis de 10h00 à 12h00

**En présence d'un surveillant**

« **Le PET** » est repris dans tous les commerces, ainsi que les « bouteilles de produits de lessive et de savon liquide. Une distinction doit cependant être effectuée (pas de mélange).

« **Le sagex** » ne doit pas être mis dans les sacs poubelle, mais peut être apporté à Caritas Jura rue St-Henri 5 à Delémont 032 422 74 74.

## Centres régionaux de déchets spéciaux des ménages

Par exemple : acide, soude caustique, ammoniacque, eau de javel, sol-vants, acétone, benzine, dilutifs, produits de nettoyage, vernis, peintures, colles, décapants, antirouille, etc).

### A déposer chez :

K+S Entsorgung AG  
zone industrielle  
Rue St-Henri 2  
2800 Delémont  
tél. 032 423 16 62

**le 3<sup>ème</sup> mardi du mois de 16 h à 18 h**  
(en cas de jour férié : report au 4<sup>ème</sup> mardi du mois)

19 janvier  
16 février  
16 mars  
20 avril  
18 mai  
15 juin  
20 juillet  
17 août  
21 septembre  
19 octobre  
16 novembre  
21 décembre

D'autres informations plus détaillées peuvent être obtenues sur le site du

SYNDICAT DES  
COMMUNES  
DE LA REGION  
DE DELEMONT  
POUR L'ELIMINATION  
DES ORDURES  
ET AUTRES  
DECHETS



[www.seod.ch](http://www.seod.ch)





**L'abri forestier est à votre disposition sans réservation,  
en respectant la remise en état du lieu.**

Stationnement devant l'école de 16 h 45 à 18 h les mardis suivants

2 février	1 <sup>er</sup> juin	19 octobre
2 mars	29 juin	16 novembre
30 mars	24 août	14 décembre
4 mai	21 septembre	

**PLAN D'URGENCE**

Diverses situations, parfois désagréables, peuvent apparaître lors de tempêtes de vent et lors de grand froid.

La meilleure des préventions peut être planifiée de manière individuelle, avec le voisinage direct. N'oubliez pas de laisser une clé à disposition des personnes qui doivent intervenir.

Cependant, afin de réagir dans les meilleurs délais, la Commune vous propose également de lui transmettre vos coordonnées (adresse électronique et numéro de téléphone mobile).

**En cas de dérangements :**

Eau potable :	Services industriels Delémont	032 421 92 00
Electricité :	BKW	0844 121 175
Gaz :	REGIOGAZ	032 421 92 00
Téléphone,	SWISSCOM	0800 800 800
Multimédias :	EBL	0800 325 000
Responsable communal :	Alain TISSOT	079 250 38 40



## CAMBRIOLAGES – DEPREDATIONS

La prévention s'avère souvent le meilleur moyen pour empêcher des situations délicates, mais elle ne suffit pas toujours. En cas de vol – avec ou sans effraction – vous devez toujours l'annoncer à la police (032 420 65 65). Ces informations permettent d'effectuer des recoupements et de mieux comprendre comment certains groupes de délinquants fonctionnent.

## COMMENT OCCUPER SES LOISIRS A ROSSEMAISON

### [Société Culturelle et Sportive \(SCS\) :](#)

vous propose plusieurs activités, telles que :

week-end de ski, réfection du parcours Vita, pique-nique, sortie culturelle, marche de la gym dame (2 jours), calendrier de l'Avent, théâtre, divers cours et

- gymnastique pour les dames (mercredi soir à 19 h 30 à la halle)
- sorties en vélo (mars-octobre - mercredi soir à 19 h 00 heures)

Contact : Mme Karin SURDEZ - [kasurdez@bluewin.ch](mailto:kasurdez@bluewin.ch)

### [Volley Ball Club :](#)

Responsable : Alessandro AMADEO – tél. 079 251 33 71.

### [Société de tir au petit calibre :](#)

avec possibilité de louer le stand de tir

Président : M. Giuseppe TIRONI

Pour les réservations : M. Patrick CRETIN [localrossemaison@gmail.com](mailto:localrossemaison@gmail.com)

### [SHCR \(Skater-Hockey Club Rossemaison\) :](#)

(vétérans, actifs, juniors, novices, minis, école de skater).

Président : M. Pascal TURBERG – tél. 032 423 39 43.



### Club des aînés :

tous les mercredis de  
14 h 00 à 17 h 00  
après-midi loisirs à la salle à côté de la halle de gymnastique

Présidente : Mme Nelly AEGERTER – tél. 032 423 34 38 ou  
nelly.aegerter@bluewin.ch

### Centre culturel :

lieu destiné aux expositions et autres manifestations à caractère culturel.

Présidente : Nadine Flury – tél. 079 354 01 14 ou  
nadine.flury@rossemaison.ch

### Parcours Vita :

Présidente : Nadine Flury – tél. 079 354 01 14 ou  
nadine.flury@rossemaison.ch



1.7km

Dénivellation

70m

2.4km



## Réseau des transports publics dans l'agglomération de Delémont

